

Non à l'Accord Batopin !

Pour un accès aisé aux guichets bancaires !



Ne cherchez pas les guichets de banque ou les distributeurs de billets proches de chez vous, leurs volets ont été baissés.

Si en 2020, il y avait encore 4.232 agences bancaires en Belgique, deux ans plus tard, elles n'étaient plus que 3.590 et la situation ne cesse de se détériorer.

Quant aux distributeurs, ils sont passés de 8.754 en 2015 à 5.474 en 2022, et 1,5 distributeur disparaît en moyenne chaque jour. C'est la plus forte diminution en Europe.

Cet accès de plus en plus restreint à l'argent liquide est particulièrement criant dans les zones rurales, en Wallonie en particulier.

Les suppressions touchent avant tout les personnes âgées, celles porteuses d'un handicap et toutes celles en vulnérabilité numérique, soit 46 % de la population de 16 à 74 ans, sans prendre en compte les plus vieux d'entre nous car les statistiques ne s'en préoccupent même plus !

Un parcours du combattant

Si les Vieux et les Vieilles ne peuvent plus utiliser l'argent liquide comme ils l'ont fait toute leur vie, c'est bien sûr parce que les banques ont fermé les agences de proximité, les distributeurs de billets et les appareils permettant d'effectuer des opérations bancaires.

Honoré avait l'habitude de faire lui-même ses opérations bancaires dans la banque située près de chez lui.

L'agence a fermé mais Honoré s'est efforcé d'apprendre à utiliser l'appareil automatique pour ses virements et ses retraits.

Pas de chance, l'appareil vient d'être supprimé lui aussi.

Maintenant Honoré doit faire appel à un ami pour gérer ses comptes par pc-banking.

Adieu l'autonomie et la confidentialité.

De plus cette numérisation se conjugue avec les obstacles à la mobilité provoqués par les fermetures de gares et de guichets par la SNCB (sans compter la suppression du ticket senior), et les plans de De Lijn et des TEC qui suppriment ou déplacent leurs arrêts de bus.

Résultat: l'accès à l'argent liquide et aux paiements bancaires est devenu un parcours du combattant pour les personnes en perte de mobilité.

La maman de Jacqueline souffrait d'un léger Alzheimer mais réussissait à se rendre en bus TEC à la ville pour faire ses courses et retirer un peu d'argent au distributeur.

Maintenant le bus ne rentre plus dans son village mais passe sur la grand' route, un endroit inaccessible pour une dame de 85 ans.

Alors elle reste chez elle, et ses facultés diminuent aussi vite que sa dépression augmente.

L'« Accord » Batopin

Le 6 mars 2020, Belfius, KBC, Fortis et ING, les quatre grandes banques du pays, ont constitué une société anonyme baptisée Batopin (Belgian ATM OPTimization Initiative) pour exploiter en

commun un réseau de distributeurs automatiques de billets (ATM).
Le capital de départ de 8 millions d'euros a été porté à 38 millions en 2023.

Un « Accord » plutôt qu'une loi

Face à cette entente des banques, au lieu de prendre une loi pour garantir à tout le monde et partout en Belgique un accès à des guichets, le gouvernement a préféré négocier un accord avec Febelfin (le lobby des banques) et Batopin.

C'est pour le moins schizophrénique dans le chef du gouvernement, car une proposition de loi avait été déposée le 26 janvier 2023 déjà par des parlementaires de la majorité pour compléter la loi bancaire de 2014 et réglementer l'ancrage du service bancaire universel et la dispersion des distributeurs automatiques de billets.

C'est même surréaliste car cette proposition de loi avait fait l'objet non seulement d'un avis positif du Conseil d'État belge mais aussi de la Banque centrale européenne qui a applaudi à l'initiative en septembre 2023.

« La BCE se félicite des objectifs de la proposition de loi visant à garantir l'accès physique aux services bancaires et financiers non numériques élémentaires, et en particulier ceux visant à garantir un accès suffisant et effectif aux espèces dans l'ensemble du pays. Un accès suffisant et effectif aux espèces est nécessaire pour préserver l'efficacité de leur cours légal. Si les citoyens n'ont pas facilement accès aux espèces, ils ne seront pas en mesure de les utiliser comme moyen de paiement. »

Un « Accord » flou et sans contraintes

Mais alors pourquoi cet « Accord Batopin » flou et sans contraintes ?

Les accords ont certes une force obligatoire, mais bien moins que la loi qui pourrait refuser l'agrément aux banques ne mettant pas en place les dispositifs de service universel et de dispersion des guichets.

On peut craindre aussi un effet pervers de cet Accord, qui est assorti d'une clause permettant de le revoir si on constate une diminution de 10% par an des retraits enregistrés.

Bien évidemment, si les distributeurs disparaissent, les retraits diminueront aussi !

Rien ne dit donc que ce qui est prévu maintenant dans l'Accord ne sera pas revu plus tard.

Froid dans le dos !

Le Règlement d'Ordre Intérieur de Batopin voudrait être rassurant mais il donne froid dans le dos.
« Toute détérioration du bâtiment ou des distributeurs GAB est interdite. Une caméra de surveillance est active en permanence. Les locaux de Batopin sont en outre équipés d'un système d'alarme pourvu de sirènes et d'un générateur de brouillard en guise de protection antieffraction. Prière de ne pas manipuler cette installation, ce qui déclencherait inutilement l'alarme. En effet, les sirènes sont très puissantes et le générateur de brouillard peut vous désorienter complètement en raison d'une interruption brutale de toute visibilité. »
Gaffe aux fausses manœuvres des maladroits et des malvoyants, s'ils ne courent pas assez vite !

Un recul très net

Le SPF Économie présente cet Accord comme une avancée alors qu'il s'agit d'un recul très net par rapport à la situation actuelle.

Ainsi il est question de 207 nouveaux distributeurs installés dans des lieux stratégiques afin qu'il y ait 4000 guichets automatiques en 2027, soit en fait moins de la moitié de ceux existants en 2015.

Selon l'Accord, il faudra des guichets à moins de 2 km en ville, 3 km en zone intermédiaire et 5 km en zone rurale.

Mais avec le plan proposé ce n'est pas du tout cela qui se profile.

Retraits gratuits

Les utilisateurs bénéficieront de 24 retraits gratuits par an.

Mais ce bénéfice est juste une arnaque car actuellement les clients peuvent retirer gratuitement de

l'argent au guichet de leur banque.

Par contre, comme Batopin n'est pas leur banque, cette possibilité disparaît en même temps que disparaissent les guichets de leur banque.

Fonction de dépôt

Batopin s'engage aussi à assurer que 50% des guichets offriront la fonction de dépôt, ce qui signifie que la moitié ne l'aura pas, et seuls 85% des habitants auront accès en théorie à un guichet dépôt à maximum 5 kilomètres de chez eux.

Inégalités géographiques

A cela il faut ajouter que la Région wallonne est particulièrement défavorisée par l'installation des guichets Batopin qui couvrent densément le Nord du pays et les grands centres urbains mais délaissent le Sud (voir l'excellent Rapport de recherche de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique de novembre 2022 <https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2022/11/RR49-1.pdf>).

Dilemmes pour les communes

Les emplacements se négocieront avec les communes. Des dilemmes vont inmanquablement déchirer les élus locaux. Ainsi la commune de Couvin, très étendue, doit choisir entre un Batopin à Mariembourg ou un à Cul-des-Sarts, soit entre un petit centre urbain avec un marché très fréquenté et un village isolé à la frontière française.

Financité, Testachats et l'OKRA vent debout contre l'Accord Batopin

Financité, Testachats et l'OKRA ont vivement critiqué l'Accord Batopin lors de sa sortie en mars 2023.

Aujourd'hui, en mars 2024, ils tirent à nouveau la sonnette d'alarme dans un communiqué de presse <https://www.financite.be/fr/news/distributeurs-de-billets-financite-et-testachats-denoncent-toujours-un-manque-de-machines-et-de>

Pour eux, à la lecture de la carte des 970 nouveaux emplacements des distributeurs de billets Batopin, l'Accord reste flou et mal appliqué.

Financité demande qu'il y ait au moins un appareil pour 1500 habitants mais c'est loin d'être le cas. Au nom de l'OKRA, Herman Fonck rappelle que:

« Un quart des personnes âgées de plus de 75 ans n'ont pas de smartphone ni d'internet à la maison (...) Ces personnes, et en particulier les groupes d'âge les plus élevés, les personnes peu qualifiées, les personnes à faible revenu et les personnes isolées perdent la possibilité de gérer leur propre argent en l'absence de guichets automatiques facilement accessibles. »

Les trois organisations ont également lancé la pétition **SOS cash** qui a déjà recueilli 33000 signatures <https://soscash.be/>

Le Gang exige des guichets bancaires avec des humains derrière !

La question de la suppression des guichets automatiques pose la question de la suppression des guichets bancaires avec des humains compétents derrière, revendication fondamentale du Gang des Vieux en Colère.

Il ne suffit pas de demander des distributeurs Batopin en plus, il faut aussi des guichets avec des humains, comme dans les administrations publiques.

Ces guichets sont prévus dans la Charte relative au service bancaire universel.

Celle-ci garantit 60 opérations manuelles par an, qui comprennent les retraits d'espèces en euros aux guichets et les virements papier.

Mais la suppression actuelle des guichets et des distributeurs ne permettra pas aux banques de respecter cette Charte qu'elles ont elles-mêmes négociée.

Il est donc indispensable de voter une loi, avec un large débat public, et non de s'embrouiller avec des Chartes et des Accords qui mettent seulement les banques autour de la table.

C'est aux utilisateurs des services bancaires de dire où et de quelle manière ils veulent pouvoir accéder à leur argent, cet argent duquel les banques tirent leurs profits.

Anne M